



## Mairie de Charensat

### Réunion du 09 Juin 2023

**Présents** : MM. BLANCHON – BACCONNET - BARRIERE – BENARD-SERRURIER – BUISSON - CLOAREC – CUNY - DUBOISSET – GOURSON – GRANDSAIGNE – MARTIN - MOURDON – SENETAIRE.

**Absents excusés** : DOS SANTOS (pouvoir à BUISSON) – POUCHOL (pouvoir à SENETAIRE).

**Date de convocation** : 01/06/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 09 juin à 19 h 30, le Conseil Municipal de Charensat, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANCHON François, Maire. Mesdames Chantal BACCONNET et Michèle DUBOISSET ont été nommées secrétaires de séance.

**Approbation du compte-rendu du 15 Mai 2023** : 15 pour – 0 contre – 0 abstention (Aucune observation).

#### **-Adoption des RPOS 2022 (Service de l'eau Potable – Service de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement non collectif).**

Monsieur le Maire présente les RPQS (Rapport Prix Qualité) du service public de l'eau potable, du service de l'assainissement collectif et du service de l'assainissement non collectif pour l'année 2022. Il est souligné que le rendement du réseau de distribution (service de l'eau) est à 80,2 % en 2022 par rapport à 80,9 % en 2021. Toutes ces données sont visibles sur le site de l'observatoire national des services d'eau et assainissement (SISPEA).

Accord avec 15 pour – 0 contre – 0 abstention.

#### **-Désignation d'un référent communal pour l'animation foncière agricole au sein du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.**

Monsieur le Maire présente le courrier de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme relatif au déploiement d'une animation foncière agricole sur l'ensemble de son territoire. Un référent agricole ayant une bonne connaissance des exploitations et du foncier agricole de la commune doit être nommé au sein du Conseil Municipal. Monsieur Thierry BARRIERE est nommé comme référent.

#### **-Choix du bureau de contrôle pour le projet « rénovation et mise aux normes de l'Auberge de pays ».**

Monsieur le Maire présente les devis des sociétés « APAVE » et « SOCOTEC » concernant la mission de contrôle technique et la mission de coordination SPS.

Accord avec 15 pour 0 contre 0 abstention pour retenir les devis de la société « SOCOTEC » pour assurer la mission de contrôle technique des travaux de rénovation et mise aux normes de l'Auberge de Pays, pour la tranche ferme 3 500.00 € HT, la tranche conditionnelle 1 400.00 € HT + l'attestation accessibilité 280.00 € HT ainsi que pour assurer la mission de coordination SPS pour 4 655.00 € HT.

#### **-Création d'un poste permanent d'adjoint technique à temps non-complet 23/35°.**

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de créer un emploi permanent de cantinière correspondant au grade d'adjoint technique territorial pour une adaptation du besoin en raison d'un futur départ en retraite. Il propose un emploi permanent à temps non complet à raison de 23/35°.

Accord avec 15 pour 0 contre 0 abstention pour la création de l'emploi permanent au grade d'adjoint technique territorial à temps non complet (23/35°) et la modification du tableau des emplois à compter du 01/09/2023.

Les candidats ont été reçus suite à la publication de la vacance de poste.

#### **-Questions diverses.**

- Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales.
- Lecture du courrier de l'établissement français du sang suite à la collecte de sang du 2 juin 2023 (30 donateurs dont 2 nouveaux).
- Lecture du courrier de Monsieur Eric GOLD, Sénateur du Puy-de-Dôme, concernant la situation financière de l'EHPAD.
- Point sur les invitations aux manifestations des communes voisines.
- La commune souhaite se positionner pour acquérir des terrains contenant des sapinières.
- Installation du chapiteau pour le cirque le 16 Juin.